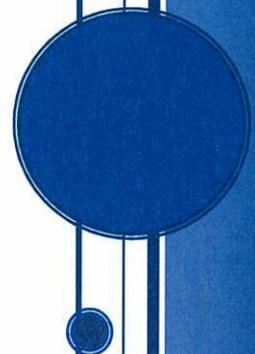


PLAN DE SUIVI

Décembre 2011

Transmission à l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) du plan de suivi des recommandations du comité d'experts.



Centre de formation pour les secteurs infirmier et de santé de l'acn (CPSI) PLAN DE SUIVI – Décembre 2011

Conformément à l'Arrêté du 19 décembre 2008 fixant les modalités de rédaction et de publication du calendrier et plan de suivi (article 5 de l'AGCF du 19 décembre 2008), le présent document se structure en deux parties :

1. **Commentaire général** présentant notre **stratégie** et nos priorités en matière de qualité en croisant notre autoévaluation (en ce compris l'analyse des forces-faiblesses-risques-opportunités) et notre plan d'action avec l'apport des analyses et recommandations des experts.
2. **Tableau de synthèse** présentant **4 axes stratégiques** assortis d'actions concrètes que le CPSI, sur base des éléments saillants de l'autoévaluation, du rapport final de synthèse et de l'analyse transversale, souhaite poursuivre dans le cadre de sa politique générale. L'objectif est à la fois de consolider les bonnes pratiques et de concrétiser les opportunités décrites par le comité des experts.

Le plan de suivi est une **étape supplémentaire d'ajustement** (Plan-Do-Check-**ACT**) dans la formalisation et la pérennisation au sein du CPSI d'une **démarche participative, stratégique et engagée d'amélioration continue**. Il constitue **l'actualisation de notre plan d'action** qui prend appui sur les recommandations formulées par les experts afin d'améliorer davantage encore la qualité de notre offre d'enseignement.

Le présent document s'inscrit donc dans une **logique d'organisation apprenante** et le CPSI a saisi l'opportunité d'une expertise externe pour s'améliorer, expliciter les bonnes pratiques existantes, se remettre en question et formaliser les outils stratégiques et méthodologiques qui vont lui permettre de s'adapter à un environnement externe incertain dans un espace européen de l'enseignement supérieur en perpétuelle transformation.

Nous sommes conscients que l'enjeu de la démarche qualité dans le cadre du processus de Bologne (1999) et aujourd'hui de la reconnaissance des certifications, est de développer, à l'aide d'outils de mesures, de méthodes et d'indicateurs pertinents, une véritable **culture de la qualité**, entendue comme une **culture du changement** et une **culture de l'évaluation**.

Le présent plan de suivi est enfin rédigé dans le souci, comme l'annonce l'article 6 de l'AGCF du 19 décembre 2008, d'en proposer à l'Agence une **actualisation tous les trois ans** à partir de la date de publication du rapport final de synthèse. Suivant l'article 5 de l'AGCF, il se structure suivant les mêmes chapitres que le rapport final de synthèse et vise à répondre aux recommandations des experts qui y sont faites.

1. Commentaire général

L'analyse croisée du rapport d'autoévaluation (et du plan d'action), des recommandations des experts et de l'analyse transversale a conduit le CPSI à dégager **quatre axes stratégiques** pour son avenir en termes de qualité.

Bien que partis de l'évaluation des **programmes BSI et PBSI** dont la qualité réflexive a été remarquée par le comité des experts, nous avons élargi la réflexion stratégique au sein du CPSI à sa dimension institutionnelle, à l'ensemble de l'établissement dans un souci de **transversalité**, n'envisageant la qualité à long terme que de manière systémique.

Nous insistons sur **la cohérence et le fil conducteur** que nous souhaitons tisser entre toutes les actions concrètes qui visent à répondre à ces priorités stratégiques. Le rôle du coordonnateur qualité y prend tout son sens, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés et impliqués dans la démarche : PO, direction, sous-direction, équipe administrative, coordonnateurs de section, étudiants et chargés de cours.

Pour valider la pertinence du choix des axes, nous avons choisi de les confronter à la grille d'analyse d'Ardoino afin de les situer dans une perspective systémique :

- **Le niveau personnel** : identité, satisfaction, motivation et engagement des individus ...
- **Le niveau groupal ou de l'équipe** : développement d'une culture de la qualité, du changement, de l'évaluation et de la coopération ... (<> sentiment de contrôle/sanction)...
- **Le niveau organisationnel** : clarté des rôles et responsabilités, des procédures, gestion des ressources humaines/matérielles, outils de mesures, communication, ...
- **Le niveau sociétal** : avenir de la promotion sociale, du BSI, contexte européen, processus de Bologne...

Nous avons pu constater que les quatre axes de travail retenus par le Comité de pilotage traversent les différents niveaux d'analyse (personnel, groupal, organisationnel, sociétal).

Certaines priorités jugées déterminantes pour l'avenir du CPSI n'ont pas été retenues en tant que telles dans le plan de suivi car trop dépendantes de l'environnement externe. Parmi les incertitudes clés jugées essentielles pour l'avenir de la qualité de notre enseignement et sa pleine cohérence mais sur lesquelles nous n'avons pas de prise directe, citons notamment :

- la révision du profil professionnel et du dossier pédagogique BSI qui exige une implication et une réelle concertation entre acteurs internes et externes à la promotion sociale ;
- le positionnement stratégique de la promotion sociale dans l'enseignement supérieur belge et européen en pleine mutation ;
- un cadre législatif différent entre la promotion sociale et l'enseignement supérieur de plein exercice ;
- la question de l'extension du temps de formation des BSI dans le paysage de l'enseignement de plein exercice et son impact sur la promotion sociale ;
- ...

Nous souhaitons nous inscrire à la fois dans la **continuité des bonnes pratiques** déjà existantes au CPSI et dans un souci de cohérence par rapport aux missions et valeurs de la promotion sociale, c'est-à-dire renforcer une offre de qualité reposant sur une triple logique : une logique de **formation pour adultes** répondant aux besoins du monde professionnel, une **logique d'évaluation par « capacités »** et une logique d'organisation et de souplesse organisationnelle permettant aux étudiants de **concilier leur vie privée et professionnelle**.

Les quatre axes stratégiques ci-dessous ont été privilégiés en tenant compte du caractère *SMART* des objectifs sous-jacents (Spécifiques, Mesurables, Ambitieux, Réalistes et délimités dans le Temps) :

AXE 1. Formaliser une vision commune de la gestion de la qualité

Pérenniser la gestion de la qualité au sein du CPSI constitue notre première priorité. En effet, la découverte d'un outil qualité (le CAF) et le renfort en réseau sur la qualité (Groupe de réflexion qualité mis en place par le SEGEC) sont des outils qui ont amorcé cet axe. Le travail que nous développons en ce sens répond effectivement aux **recommandations du chapitre 1 de l'évaluation externe** (cadre institutionnel et gestion de la qualité), ainsi qu'à la **recommandation 23 de l'analyse transversale** : « *Le comité des experts note l'intérêt de disposer d'un système de pilotage simple et efficace, adapté à la structure et aux besoins de chaque établissement et ce, afin d'en faire un élément moteur pour se "lancer" et pérenniser l'action dans la mise en place d'un système de gestion de la qualité* » (AT, R23, p.38).

Nous projetons de renforcer la démarche participative et la dynamique qualité déjà bien présente au CPSI. Cela nous permettra aussi, conformément à la recommandation générale du chapitre 5 de l'évaluation externe (l'entité dans son contexte), de « *négoier ainsi des ressources nouvelles et de développer des stratégies de changement pertinentes* » (RE, chapitre 5, p.11).

A titre d'exemple d'actions déjà préalablement engagées en ce sens, citons :

- La mise en place en janvier **2006** d'un groupe de travail représentatif (étudiants, équipe administrative, chargés de cours, membres du CA, direction) ayant pour projet d'explicitier les valeurs/missions de notre institution et leur opérationnalisation dans un document écrit de type « **projet d'établissement** » ;
- La composition d'un **Comité de pilotage** en **2009** en vue de l'audit interne sollicité par l'agence Qualité (AEQES) afin d'analyser, en 2010, les cursus de formation Baccalauréat en Soins Infirmiers (BSI) en Belgique conformément aux dispositions du décret du 22 février 2008 et en réponse à l'objectif « Qualité » du processus de Bologne. Ce Comité s'est approprié un outil d'auto-analyse adapté à la fonction publique et à l'enseignement, le **Cadre d'Autoformation - CAF** (découverte de l'outil à l'aide d'une personne ressource extérieure) et a procédé à un **audit interne** sollicité par l'Agence. Le RAI soulignait déjà la démarche proactive du comité de pilotage lors de l'analyse transversale malgré le manque d'outils pour le processus d'évaluation de la qualité.

Dès lors, l'opportunité saisie par la direction de désigner et d'engager un **coordonnateur qualité en 2011** s'inscrit pleinement dans cette volonté de pérennisation, de mise en cohérence, et de formalisation d'une vision commune de gestion de la qualité : « *Il faut entendre par politique qualité, la définition d'une mission, vision et d'objectifs fixés à court, moyen et long termes en matière de qualité* » (analyse transversale, p.37). C'est en ce sens que nos actions de l'AXE 1 développées dans le tableau qui suit se projettent comme « formalisantes ».

AXE 2. Formaliser les pratiques au service de la cohérence pédagogique

Bien que le système d'évaluations par « capacités » existait déjà au CPSI, ce qui par ailleurs constitue une force mise en avant par le RAI, il est surtout question de **formaliser les pratiques** dans un souci de cohérence pédagogique. Ce deuxième axe vise à répondre à plusieurs **recommandations du chapitre 2** de l'évaluation externe (programmes et formations).

Plusieurs actions ont déjà été entreprises en ce sens par le passé, notamment :

- Mise en place du Groupe de travail « Evaluation » sur une base volontaire qui a pour mission de réfléchir/réguler les pratiques évaluatives en vigueur au CPSI (construction d'outils, etc.), lesquelles ont été mises en évidence par l'Inspection de la Promotion sociale en tant que « bonnes pratiques » ;
- Accompagnement des chargés de cours par la direction (entretiens professionnels, observation de séquences de cours en classe dans une logique d'amélioration continue) et par la sous-direction pédagogique (rôle de conseil et d'accompagnement) ;
- Réunions régulières de coordination permettant aux enseignants d'échanger sur leurs pratiques et sur la cohérence du programme (enquête menée auprès des chargés de cours) ;
- Politique d'information des nouveaux chargés de cours lors de leur engagement sur les missions/valeurs fondamentales de l'EPS et l'enseignement par « capacités » ;
- ...

Si ces actions démontrent un réel souhait d'œuvrer au service de la cohérence pédagogique, il n'en est pas moins vrai que le comité de pilotage avait pointé un réel questionnement quant à la pertinence des mesures dans un contexte de promotion sociale. Ce second axe se veut donc être à la recherche de formalisation de mesures et de pratiques en faveur de la qualité.

AXE 3. Renforcer l'approche scientifique des cours

Si la place de la recherche reste questionnée aujourd'hui dans le cadre de l'enseignement du BSI (niveau 6), nous nous accordons avec la seconde recommandation de l'analyse transversale qui souligne l'importance de « *renforcer les fondements scientifiques des programmes en actualisant les contenus à partir des connaissances de pointe issues de la recherche en sciences infirmières et de l'évolution de la discipline...* » (AT, R2, p.23).

L'axe stratégique 3 du présent plan de suivi vise à répondre à ce type de préoccupation en lien avec les recommandations du comité des experts et en lien, précisément de cohérence, avec les trois autres axes stratégiques prioritaires.

AXE 4. Harmoniser ses pratiques pour s'intégrer dans l'espace européen de l'enseignement supérieur

Le CPSI souhaite s'inscrire dans l'espace européen de l'enseignement supérieur en s'ouvrant aux nouvelles méthodes didactiques, par exemple l'utilisation de l'e-learning dans une logique d'ouverture aux nouveaux outils de communication. Il souhaite mettre en place dans les limites de ses ressources (voir analyse de faisabilité et coûts) un projet pilote en ce sens.

Par ailleurs, et même si ce point est souligné comme bonne pratique par l'Inspection, le CPSI projette un renforcement du dispositif de « valorisation des capacités acquises » afin de rencontrer les recommandations des experts.

Ces actions concrètes décrites en détail dans le tableau suivant visent à inscrire la qualité de l'enseignement au CPSI dans un espace européen de mobilité, de recherche et de connaissances.

2. Tableaux de synthèse

Afin de définir le degré de « priorité » des actions reprises dans les quatre axes stratégiques développés ci-dessous, nous avons pris en compte les critères suivants :

- soit l'action est proposée par la **direction** (D) en fonction des éléments stratégiques en sa possession et en fonction du facteur « temps », nous obtenons ainsi trois niveaux : une action déjà réalisée avant le dépôt du plan de suivi (***) , une action qui démarre avec le plan de suivi (**), une action qui doit s'envisager prochainement (*) ;
- soit l'action relève d'une priorité établie par le **Comité de pilotage** (CP) selon la même méthodologie précédemment utilisée dans le cadre de l'auto-analyse CAF (nombre d'acteurs impliqués et « capabilité » - c'est-à-dire la capacité du CPSI à réaliser les actions en respectant un calendrier précis et un échéancier), et ce indépendamment du facteur « temps ». Nous obtenons ainsi trois niveaux : très important (***) , important (**), et secondaire (*).

AXE 1 : FORMALISER UNE VISION COMMUNE DE LA GESTION DE LA QUALITE

Recommandations/ Forces	Descriptions des actions	Degré de priorité		Responsable(s)	Degré de réalisation/ échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
		D	CP				
Viser une réelle formalisation et une vision de la gestion de la qualité à court, moyen et long terme (RE, chapitre 1, A1, p3)	Désigner un coordonnateur Qualité	***		Direction Vranckx (Fabienne)	Mai à déc. 2011 : Désignation et engagement du coordonnateur	Engagement du coordonnateur qualité	Financement « Coordonateur qualité » : SEGEC
	Définir le rôle du coordonnateur qualité, une méthodologie de travail et un plan de communication	***		Direction Vranckx (Fabienne)	Définition de ses missions et rôle Prise en charge du Comité de pilotage suite à la publication des recommandations des experts Communication (PO, AG, Comité de pilotage) et coordination du plan de suivi	Elaboration d'une méthodologie de travail et d'un plan de communication	

Recommandations/ Forces	Descriptions des actions	Degré de priorité		Responsable(s)	Degré de réalisation/ échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
		D	CP				
<p>Finaliser la mise en œuvre de la politique qualité en formalisant les responsabilités de chacun concernant la gestion de la qualité et pérenniser la participation des personnels de l'institution (RE, chapitre 1, R1, p3)</p> <p>... mise en place d'une instance formelle de consultation pour les étudiants (RE, chapitre 1, R3, p4)</p>	<p>Faire évoluer le Comité de pilotage actuel en redéfinissant sa dénomination, son statut, sa composition (y compris la place éventuelle des étudiants), ses missions, ses responsabilités, ses domaines de compétences</p>		***	<p>Coordonnateur qualité (Olivier Tilleux)</p>	<p>Janvier - février 2012</p> <p>Faire appel à une personne ressource extérieure qui proposera une méthodologie facilitatrice pour aider le Comité de pilotage actuel à définir les contours de ladite structure (missions, responsabilités)</p> <p>+/- Mars 2012 - constitution du comité :</p> <p>Définir la méthodologie de travail du nouveau comité (envisager si nécessaire la mise en place de sous-groupes de travail)</p> <p>En lien avec ses missions, le nouveau Comité priorisera les actions à mener et choisira une méthodologie adaptée aux objectifs visés</p>	<p>Pérennisation du Comité de pilotage actuel, réflexion stratégique et méthodologique</p>	

Recommandations/ Forces	Descriptions des actions	Degré de priorité		Responsable(s)	Degré de réalisation/ échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
		D	CP				
	<p>Elaborer une Charte Qualité institutionnelle, notamment en s'appuyant sur les évaluations de satisfaction des étudiants annuellement récoltées</p> <p>Formaliser la démarche qualité au CPSI en s'ouvrant vers d'autres outils et/ou organismes</p> <p>Evaluer la fonction de coordonnateur qualité</p>		***	<p>Coordonnateur qualité (Olivier Tilleux) dans le cadre du Comité de pilotage</p> <p>Coordonnateur qualité (Olivier Tilleux) dans le cadre du Comité de pilotage</p> <p>Direction (Fabienne Vranckx)</p>	<p>2012-2013</p> <p>2013</p> <p>Chaque année (voir rapport d'évaluation de la fonction remis au Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale le 7 décembre 2011)</p>	<p>Elaboration et validation de la Charte</p> <p>Décision</p> <p>Reconduction annuelle de la fonction</p> <p>Pérennisation du financement du Conseil supérieur de l'Enseignement de PromSoc</p>	

AXE 2 : FORMALISER LES PRATIQUES AU SERVICE DE LA COHERENCE PEDAGOGIQUE

Recommandations/ Forces	Descriptions des actions	Degré de priorité		Responsable(s)	Degré de réalisation/ échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
		D	CP				
<p>Formaliser la fonction de coordinateur d'UF qui permettrait de développer la cohérence tant entre les UF qu'à l'intérieur de chaque UF (RE, chapitre 2, R3, p7)</p> <p>Mettre en place une plus grande formalisation de la coordination pour savoir qui donne quoi, quand et avec quelles finalités (RE, chapitre 2, R6, p7)</p>	<p>Mettre en place les coordonnateurs de section, définir leurs missions, les communiquer à l'ensemble des chargés de cours</p>			Directrice (Fabienne Vranckx)	<p>Jun 2011 : lors de l'AG, demande d'élection des coordonnateurs de section à l'ensemble des formateurs</p> <p>Août 2011 : dépouillement et identification des coordonnateurs de section</p> <p>Octobre 2011 : construction de la lettre de mission avec les coordonnateurs</p> <p>Novembre 2011 : présentation à l'AG</p>	<p>Identification de coordonnateurs potentiels</p>	

Recommandations/ Forces	Descriptions des actions		Degré de priorité		Responsable(s)	Degré de réalisation/ échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
			D	CP				
S'approprier véritablement le référentiel de compétences actuel que constitue le dossier pédagogique en mettant en place notamment une pédagogie appropriée, des dispositifs d'intégration interdisciplinaires, des outils d'évaluation de compétences attendues (RE, chapitre 2, R1, p7)	Recueillir de l'information pertinente auprès des chargés de cours en vue de la révision des dossiers pédagogiques BSI et Cadres	**		Coordonnateurs de section (Anne Laduron et Christiane Robin)	Novembre 2011 : définition avec l'équipe de direction du protocole de recueil d'informations Décembre 2011 : collecte d'informations auprès des chargés de cours BSI et Cadres	Recueil des informations Synthèse des résultats		
	Analyser les informations des sections BSI et cadres de santé	**		Sous-directrice pédagogique (Christiane Campi)	Janvier 2012 : analyse des données recueillies par les coordonnateurs de section Environ mars : formuler des pistes d'amélioration favorisant la cohérence et les liens dans le cadre de la révision des dossiers pédagogiques BSI et Cadres Environ juin : communication des résultats aux chargés de cours	Nouveaux dossiers pédagogiques Pour les cadres de santé : juin 2012 Pour les BSI : à déterminer dès l'aval du Conseil supérieur	Constitution de groupes de travail sectoriels par le Conseil supérieur en vue de revoir les dossiers pédagogiques	
	Formaliser la procédure d'accompagnement des chargés de cours (entretiens professionnels, visites en classe, feed-back, coaching, etc.), à insérer dans la brochure « accueil du formateur »	**		Directrice Vranckx (Fabienne)	Rédaction de la procédure pour juin 2012	Procédure formalisée pour la rentrée 2012-2013		

Recommandations/ Forces	Descriptions des actions	Degré de priorité		Responsable(s)	Degré de réalisation/ échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
		D	CP				
	Elargir notre panel « outils du formateur » en réalisant une brochure « accueil du formateur »	**		Directrice (Fabienne Vranckx)	Elaboration de la brochure par Marianne Flixhon (secrétaire de direction) pour juin 2012	Brochure « accueil du formateur » pour 2012-2013	
	Continuer à proposer des formations en cours de carrière aux chargés de cours en lien avec les nouvelles pédagogies à mettre en place	*		Directrice (Fabienne Vranckx)	Faire en 2012 un état des lieux des formations possibles Faire des propositions au SEGEC		Acceptation des formations par le SEGEC en vue du financement via le FCC (Formations en Cours de Carrière)
	Continuer le travail du Groupe Evaluation en vue de renforcer : <ul style="list-style-type: none"> ◆ la coordination entre les chargés de cours au sein des UF et entre UF ◆ le système d'évaluation par « capacités » 	**		Direction (Fabienne Vranckx)	2012 : programmer au moins 3 réunions sur l'année maintenir/renforcer l'information lors des AG sur l'avancée du travail du groupe Dès 2013 : adapter annuellement « Les outils du formateur » par rapport aux décisions	Amélioration de la cohérence pédagogique dans les sections	
	Générer une réflexion via le coordonnateur qualité sur les types de mesures pertinentes pour le CPSI	***		Coordonnateur qualité (Olivier Tilleux)	Dès constitution du comité (environ mars)	Amélioration de la pertinence des décisions grâce à l'objectivation par des mesures	
	Elargir le panel des outils de mesure applicables à l'institution, via la formation du coordonnateur qualité	**		Coordonnateur qualité (Olivier Tilleux)	Participation du Coordonnateur qualité à la formation sur « l'utilisation de questionnaires en ligne » proposée par le SEGEC (12 mars)	Importer et implémenter de nouveaux questionnaires d'objectivation de données qualité	Organisation de la formation par le SEGEC et mise à disposition des outils

AXE 3 : RENFORCER L'APPROCHE SCIENTIFIQUE DES COURS

Recommandations/ Forces	Descriptions des actions	Degré de priorité		Responsables	Degré de réalisation/ échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
		D	CP				
<p>Prévoir la réactualisation de certains cours, en précisant systématiquement la bibliographie, en introduisant l'Evidence Based Nursing (EBN), ce qui permettrait de développer encore davantage une culture d'enseignement supérieur (RE, R10, p8)</p> <p>Renforcer les fondements disciplinaires des programmes en actualisant les contenus à partir des connaissances de pointe issues de la recherche en sciences infirmières et de l'évolution de la discipline... introduire ou (de) renforcer l'utilisation des résultats probants (EBN) dans l'enseignement, (de) développer les liens entre modèles et théories en soins infirmiers et pratique professionnelle. (Analyse transversale, R2, p23)</p>	<p>Donner une assise scientifique en soins infirmiers via la participation de certains chargés de cours à des journées annuelles et congrès organisés par le SIIDIEF (Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone), AFEDI (Association Francophone Européenne du Diagnostic Infirmier)...</p> <p>**</p>			Direction (F. Vranckx)	<p>Congrès annuel en novembre 2011 à Marseille</p>	<p>Intégration d'une assise scientifique européenne dans le cadre des cours de démarche en soins infirmiers</p>	
	<p>Actualiser les supports pédagogiques (syllabi, portefeuille de lectures, etc.) en assurant un référencement bibliographique en lien avec l'EBN</p> <p>**</p>			Direction (F. Vranckx)	<p>2012 : Définition des critères de qualité des syllabi Inventaire des syllabi à actualiser Accompagnement des chargés de cours qui doivent actualiser leurs syllabi Rentrée 2013 : Evaluation de la situation</p>	<p>Actualisation des syllabi</p>	

Recommandations/ Forces	Descriptions des actions	Degré de priorité		Responsables	Degré de réalisation/ échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
		D	CP				
	Renforcer l'utilisation des résultats probants dans les cours	**		Direction (F. Vranckx)	<p>Jun 2012 : étude de faisabilité-coûts</p> <p>Dès sept. 2012 en fonction de l'étude de faisabilité : formations des chargés de cours à l'utilisation/exploitation de l'outil à des fins didactiques ; Initiation des étudiants à l'utilisation de l'outil</p>		

AXE 4 : HARMONISER SES PRATIQUES POUR S'INTEGRER DANS L'ESPACE EUROPEEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Recommandations/ Forces	Descriptions des actions	Degré de priorité		Responsable(s)	Degré de réalisation/ échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
		D	CP				
<p><i>Développer de nouvelles méthodes didactiques en encourageant l'e-learning, en utilisant une plate-forme électronique interne pour déposer les notes de cours... (RE, chapitre 2, R8, p7)</i></p>	<p>Analyser la faisabilité de l'introduction de projet e-learning au sein du CPSI</p>		**	<p>Direction (F. Vranckx)</p>	<p>Pour juin 2012 : Procéder à un recensement pour identifier les établissements scolaires de proximité ou non (promotion sociale, Hautes écoles, Universités, etc.) qui sont hébergés sur une plate-forme existante ou qui possèdent leur propre plate-forme Rechercher un partenaire éventuel pour optimiser les ressources Réaliser une analyse des coûts liés à la mise en place d'un tel projet (maintenance, achat de matériel, etc.)</p>	<p>Analyse de la faisabilité d'implémentation d'un projet e-learning</p>	

Recommandations/ Forces	Descriptions des actions	Degré de priorité		Responsable(s)	Degré de réalisation/ échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
		D	CP				
	Mise en place d'un projet pilote d'e-learning (BSI, Niveau 3, ...)		**	Sous-direction (Christiane Campi) et Chef d'atelier (Tania Timmermans)	Sept.-nov. 2011 : Formation à l'e-learning des deux responsables Déc. 2011 : Constitution d'un groupe de réflexion pédagogique sur le projet Juin 2012 : Analyse de la faisabilité pédagogique du projet Sept. 2012 – juin 2013 : Projet pilote (en fonction des ressources)	Implémentation d'un projet e-learning dans le cadre BSI en vue d'améliorer la cohérence pédagogique entre les unités	Formation des responsables chez Formadis
Intégrer et mettre en œuvre la VAE (RE, p12)	Renforcer le dispositif de « valorisation des capacités acquises » de l'enseignement de promotion sociale en intégrant la valorisation des acquis d'expérience pour les étudiants passerelle en soins infirmiers		**	Sous-direction (Christiane Campi)	Sept.-Déc. 2011 : analyse et ajustement de la procédure Dés. janvier 2012 : application de la VAE	Valorisation des étudiants passerelle par leur rapport à leur expérience professionnelle / personnelle	

Document réalisé par le Coordonnateur qualité du CPSI (Olivier Tilleux)

En date du 20 décembre 2011

Sous la responsabilité de la Directrice, Madame Fabienne Vranckx